

RENCONTRE ANNUELLE ENTRE L'ASF ET DES REPRESENTANTS EUROPEENS A BRUXELLES : L'EUROPE UN ENJEU PRIORITAIRE POUR L'ASF

L'Association française des Sociétés Financières a réuni son Conseil à Bruxelles le 22 janvier, pour la huitième année consécutive.

Cet événement a permis aux vingt professionnels, **membres du Conseil de l'ASF** et qui dirigent les principaux établissements français spécialisés en affacturage, cautions et garanties, crédit-bail, crédit à la consommation et au logement, titrisation et services d'investissement, de **rencontrer des représentants du Parlement, de la Commission et du Conseil**. Ils ont évoqué ensemble les grands sujets européens actuels et à venir :

- Les conséquences du **Brexit**, notamment sur le traitement réservé aux services financiers ;
- La transposition des **accords de Bâle III** dans la réglementation CRR/CRD et la préservation des modèles de financements spécialisés ;
- Le dispositif prudentiel concernant les **prêts non performants (NPLs)** en Europe ;
- Les travaux européens sur l'harmonisation des réglementations **des « Autres institutions financières »** (leasing, affacturage, crédit à la consommation, ...) ;
- La mise en œuvre des réglementations relatives au secteur financier : marché d'instruments financiers (**MIF 2**) et produits d'investissement de détail groupés et fondés sur l'assurance (**PRIIPS**) ;
- La révision de la **directive sur le crédit à la consommation**.

Les **professionnels de l'ASF** présents à Bruxelles sont pour la plupart **des acteurs européens de premier plan, implantés sur les différents marchés de l'Union**.

L'ASF est ainsi très engagée au niveau européen. Elle est membre actif de trois fédérations européennes : **Eurofinas** pour le crédit à la consommation, **Leaseurope** pour le crédit-bail et **EU Federation** pour l'affacturage, dont elle assure la présidence.

A l'issue de ce Conseil, **Jean-Marc VILON, Président de l'ASF**, a déclaré : « *Dans un cadre juridique et réglementaire de plus en plus établi à Bruxelles, **promouvoir les métiers de financement spécialisé et préserver leur spécificité au niveau européen** est une mission essentielle pour l'ASF. La tenue du Conseil à Bruxelles est l'opportunité pour nous, acteurs du financement des ménages et des entreprises, d'évoquer avec nos interlocuteurs européens **l'avenir de l'Union** et les **prochains enjeux concernant nos métiers**. Nous souhaitons que les élections du 26 mai soient l'occasion pour l'Union européenne d'affirmer sa **solidité** et son **influence** au niveau mondial et de **donner à la France une position active** au sein des institutions européennes.* »

Contacts Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56
Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 57

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe **l'ensemble des établissements spécialisés** : quelque 280 adhérents pour près de 243 milliards d'euros d'encours, soit **environ 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français**.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : **financement des entreprises et des professionnels** (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), **financement des particuliers** (crédit à la consommation et au logement), **services financiers** (affacturage et cautions), **services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).